

ÉGYPTE



Assistants de langue française

Fiche-destination 2024-2025

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des étudiants retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection.

| | |
|--|---|
| Nombre de postes offerts | À titre indicatif, 2 à 4 postes sont proposés chaque année. Davantage de postes peuvent être proposés si de nouvelles écoles rejoignent le programme. |
| Critères d'éligibilité spécifiques à l'Égypte | <ul style="list-style-type: none"> • Nationalité : française ; • Âge : 20 à 30 ans ; • Niveau de langue : Avoir une connaissance de la langue arabe permettant de faire face à la vie quotidienne est bienvenu <u>mais n'est pas obligatoire</u> ; • Statut : étudiants ; en recherche d'emploi ; jeunes diplômés. <p>• Scolarité secondaire :</p> <p>Avoir effectué la majorité de sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'études demandé et disciplines acceptées : <p>Avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L3 dans l'une des disciplines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; • FLE, Sciences du langage, sciences sociales, histoire, Linguistique, etc. ; • LLCE, LEA (toutes langues) ; • Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ; • Sciences. <p>Grande autonomie et force de proposition demandées. Une première expérience réussie en animation ou enseignement est obligatoire. Une lettre de recommandation devra être jointe au dossier, rubrique « Atouts ».</p> <p>Les candidats non étudiants sont acceptés.</p> |



| | |
|--|---|
| | <p>Ces candidats doivent se référer à la procédure indiquée dans la rubrique '3. Vous n'êtes plus étudiant(e) et n'êtes plus en contact avec vos professeurs' du site internet de France Éducation international.</p> <p>Ces candidats devront obligatoirement fournir une lettre de recommandation d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>).</p> |
| Villes ou régions d'affectation | Le Caire et Alexandrie |
| Établissements | <p>Écoles bilingues francophones à programmes égyptiens Établissements labellisés LabelFrancÉducation (niveaux primaire, collège, lycée). L'assistant pourra être affecté dans deux établissements.</p> <p>Les établissements d'accueil se réservent le droit de proposer un entretien de validation de la candidature.</p> |
| Calendrier | <p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois d'avril 2025. <u>Les candidatures retenues sont soumises à l'acceptation définitive des écoles qui se réservent le droit de proposer un entretien.</u></p> |
| Calendrier | <p>Contrat 8 mois (1er septembre 2025 - 30 avril 2026)</p> |
| Temps de travail et de congés | <p>16 heures d'enseignement face aux élèves par semaine Congés selon le calendrier scolaire local</p> |
| Rémunération et aides | <p>Rémunération mensuelle 24 350 EGP, soit environ 450 euros net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change).</p> <p>Installation Les frais de voyage et de nourriture sont à la charge de l'assistant. Les écoles s'engagent à loger gratuitement les assistants (les détails sont communiqués lors de l'entretien avec les établissements).</p> |
| Statut de l'assistant | L'assistant a le statut de stagiaire de son établissement d'accueil. |
| Visa | Démarches administratives prises en charge par l'Institut français en Égypte. Frais de visa à la charge de l'assistant (30€ à l'arrivée + visa résident). |
| Couverture sociale | L'assistant devra obligatoirement souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile, avant son arrivée en Égypte. |



Assistants de langue française

Fiche-destination 2024-2025

| | |
|---------------------------------------|--|
| Formation | France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+. |
| Liens utiles | Ambassade de France au Caire : https://eg.ambafrance.org/ Institut français d'Égypte : http://institutfrancais-egypte.com/fr/ Réseaux sociaux :  |
| Reconnaissance de l'expérience | Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international. |
| Renouvellement de contrat | Les assistants peuvent demander un renouvellement dans le même pour une deuxième année. La procédure sera transmise aux assistants en poste au mois de janvier 2024. Cependant, la priorité est accordée aux nouveaux candidats. |
| Témoignages | De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site internet de France Éducation international . |

Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.